



www.territorial.fr

Date : 23/01/13

La chasse aux « normes absurdes » est ouverte

Circulaires, arrêtés, décrets, lois, l'inflation normative plombe l'action des collectivités locales et il est urgent d'y mettre fin. Tel est le sens de la mission confiée par le Premier ministre, au maire du Mans Jean-Claude Boulard et au sénateur de l'Orne Alain Lambert . Ils devront remettre le 15 mars au gouvernement une liste de normes inutiles et coûteuses à supprimer ou pouvant être aménagées.

La tâche est de taille, sachant que quelque 400 000 normes régissent aujourd'hui l'action locale. Pour l'aider dans sa « chasse aux normes absurdes », selon l'expression du maire du Mans, la mission compte sur le soutien de « rabatteurs », au rang desquels, les élus locaux. Ils pourront s'exprimer sur un blog prévu à cet effet : www.missionnormes.fr.

Jean-Claude Poirot

Évaluation du site

Site du bimensuel papier La Lettre du Cadre Territorial. Il met en ligne le sommaire détaillé de sa dernière édition et propose l'actualité du réseau professionnel des collectivités territoriales.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 13

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

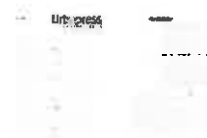


La chasse aux normes superflues est ouverte

Alain Lambert et Jean-Claude Boulard, chargés par le gouvernement d'une mission d'allègement des normes applicables aux collectivités territoriales, veulent fournir, d'ici le 15 mars, une première liste de normes à abroger. **Un blog est ouvert** (<http://missionnormes.fr>) **pour recueillir les propositions**. "Nous sommes dans la posture de chasseur de normes absurdes avec des signes envoyés à ceux qui seront des rabatteurs, blog, lettre à l'ensemble des associations d'élus aux parlementaires, aux associations et fédérations sportives", explique Jean-Claude Boulard, président de la Communauté urbaine et maire du Mans, "La fenêtre de tir est opportune, il faut libérer les forces et l'initiative, sortir de l'état de paralysie par le droit. Les collectivités locales qui voient leurs ressources se stabiliser voire diminuer, doivent pouvoir bénéficier d'un allègement du coût des normes pour maintenir leur capacité d'intervention".

Pour Alain Lambert, président de la Commission consultative d'Évaluation des Normes, président du conseil général de l'Orne, il s'agit d'"un défi collectif dans la crise que traverse notre pays. Il n'est pas fatal que nous ayons le droit le plus compliqué du monde. Le droit législatif ne s'est pas amélioré et le droit réglementaire est de plus en plus long, **selon le Conseil d'État 400 000 textes régissent le droit des collectivités territoriales**". Les deux rapporteurs font remarquer que trop souvent ce qui devrait être dans une circulaire est dans un arrêté, ce qui devrait être dans un arrêté est dans un décret, et ce qui devrait être dans un décret est dans la loi.

Alors qu'une proposition de loi sénatoriale portée par le président de la commission des lois, Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) et la présidente de la Délégation aux collectivités territoriales, Jacqueline Gourault (UC-UDI, Loir-et-Cher), est en préparation, **le futur rapport Lambert-Boulard s'attaquera au stock des normes, avec une approche sur la disproportionnalité entre les objectifs et le coût de la norme**. Pour trouver les alliés et mettre les rieurs de son côté, Jean-Claude Boulard a pris l'exemple d'un arrêté du 30 septembre 2011 sur le grammage des produits à consommer en restauration scolaire, signé par 10 ministres qui est édifiant.



POLITIQUE – TERRITOIRES

La chasse aux normes inadaptées est ouverte

Les élus et les parlementaires invités à participer

(UI du 23.1.13) - Le 17 janvier, Jean-Claude Boulard, conseiller d'Etat et maire du Mans, président de la Commission des finances de l'AMGVF, et Alain Lambert, président du Conseil général de l'Orne, ont présenté la mission sur la lutte contre l'inflation normative et donné le coup d'envoi de la chasse aux normes trop complexes ou inadaptées.

Jean-Claude Boulard et Alain Lambert ont rappelé les objectifs et présenté leur méthode. Afin de lutter contre l'inflation normative, ils ont invité élus et parlementaires à « faire remonter » les normes jugées inutiles. Un courrier leur a été adressé dans ce sens. Par ailleurs, un site a été créé pour permettre toutes les participations : missionnormes.fr. Après évaluation des normes et recensement de celles qui sont inadaptées, une liste de normes à abroger sera établie.

La mission devra rendre les résultats de ses travaux mi-mars. ■



Tous droits réservés Urbapress Informations 2013
A28806113FA988E2D0A4F900F59E7E952216A770